

envoyé aux communes  
et affiché CC le 1/04/2019

DEPARTEMENT DU GERS

2019/N° 2

Communauté de communes  
Astarac Arros en Gascogne

---

Compte rendu de séance du Conseil communautaire

Séance du 13 mars 2019

---

Date de la convocation : 7/03/2019

Nombre de titulaires en exercice : 54

---

Le Conseil communautaire régulièrement convoqué le 7 mars 2019, s'est réuni en séance publique le 13 mars 2019 à 20h30 à la salle des fêtes de Laguan Mazous sous la présidence de Céline SALLES, Présidente, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

### Ordre du jour

---

#### Présentation du rapport d'activité 2018

#### Finances

1. Vote des comptes de gestion du budget principal et du budget annexe transports
2. Vote des comptes administratifs du budget principal et du budget annexe transports
3. Affectation des résultats des CA2018 pour le budget principal et le budget annexe transports
4. Desserte en énergie électrique de l'école de Saint-Michel

#### Questions diverses

---

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs les Maires  
Céline SALLES.

Jean Jacques MAUMUS, Robert ROSSI, Claudine LADOIS, Raymond SENAC, Jean François DOZ, Elodie LUCANTIS, Robert SASSOLI, Gérard TANQUES, Christian ABADIE, Jean-Marc CASTAY, Sylvette DUPEROIR, Mireille ULIAN, Patrick TARAN, Sylvie LAHILLE, François THIROT, Monique NOGUES, Jean-Claude DAZET, Michel BARRAGUE, Philippe BARON, Céline SALLES, Michel DONEYS, Christian FALCETO, Roselyne MAZZONETTE, Christian DAUJAN, Michèle COUSSE, Bernard CASET, Laurence SORIANO, Jean-François DAUBIAN, Jean-Michel LAFITTE, Daniel POMIES, Jasmine PUCH NEDELLEC, Sophie ROBERT, Annie BOURDALLE, David JOVE, Fabien GOUZENNE, Christian VERDIER, Hervé TUJAGUE, Paulette TUJAGUE, Patrick DUCOMBS, Bernard SARRELABOUT, Christiane BONNASSIES, Jean-Claude BAQUE, Brigitte SENAC

Titulaires excusés : Gérard FAUQUE, Thérèse BOURGES, André DANOS, Martial SAINT SUPERY,

Titulaires absents : Christiane GALAN, Jean Noel JAMMET, Francis DUFFAU, Francis DUPOUEY, Claude RICAUD, Jean-Claude VERDIER, Jean-Claude LABORIE, Jean-Marc LE MAO, Jacques BERNICHAN, Jean-François ABADIE

Suppléants présents : Gaston PUJOS, Corinne ESTAQUE, Pascale BARTHE, Françoise MATHARAN, Isabelle PIQUE, Caroline ADER, José SENAC,

Avaient donné pouvoir : aucun pouvoir

Présidence de séance et secrétariat :

Mme Céline SALLES est désignée en qualité de Présidente de séance.

Mme Annie BOURDALLE est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Les points suivants ont été examinés :

**Question 1** : Présentation du rapport d'activité 2018

Les chefs de service ont présenté le bilan d'activité 2018 de leur service aux élus.

Ce point n'a pas fait l'objet d'une délibération.

---

**Question 2** : Vote des comptes de gestion du budget principal et du budget annexe transports

Adoption du compte de gestion 2018 du budget principal

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice **2018** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice **2018**,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2018**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2018** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2018** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Adoption du compte de gestion 2018 du budget annexe transport

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice **2018** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice **2018**

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2018**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier **2018** au 31 décembre **2018**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2018** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2018** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Question 3 : Vote des comptes administratifs 2018 du budget principal et du budget annexe transports**

Compte administratif 2018 du budget principal :

Lors du vote le compte administratif 2018 du budget principal, Madame la Présidente sort de la salle. Annie Bourdallé, Vice-Présidente met au vote les comptes comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<u>Dépenses</u>	Prévu :	5 870 773,00 €
	Réalisé :	4 462 041,99 €
<u>Recettes</u>	Prévu :	5 870 773,00 €
	Réalisé :	5 529 177,51 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<u>Dépenses</u>	Prévu :	3 958 756,00 €
	Réalisé :	918 244,09 €
	Restes à réaliser :	70 499,53 €
<u>Recettes</u>	Prévu :	3 958 756,00 €
	Réalisé :	568 691,95 €
	Restes à réaliser :	115 971,00 €

**RÉSULTATS DE CLÔTURE DE L'EXERCICE**

Fonctionnement :	1 067 135,52 €
Investissement :	- 304 080,67 €

**RESULTAT GLOBAL :**

**763 054,85€**

Vote du compte administratif 2018 du budget annexe transports

Lors du vote le compte administratif 2018 du budget principal, Madame la Présidente sort de la salle. Annie Bourdallé, Vice-Présidente met au vote les comptes comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<u>Dépenses</u>	Prévu :	37 496,00 €
	Réalisé :	33 896,64 €
<u>Recettes</u>	Prévu :	37 496,00 €
	Réalisé :	44 866,67 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<u>Dépenses</u>	Prévu :	- €
	Réalisé :	- €
	Restes à réaliser :	- €
<u>Recettes</u>	Prévu :	- €
	Réalisé :	- €
	Restes à réaliser :	- €

**RESULTATS DE CLÔTURE DE L'EXERCICE**

Fonctionnement :	10 970,03 €
Investissement :	- €

**RESULTAT GLOBAL :**

**10 970,03 €**

**Question 4 : Affectation des résultats des comptes administratifs du budget principal et du budget annexe transport**

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de Céline SALLES après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2018 dont les résultats, conformément au compte de gestion, se présentent comme suit :

Affectation des résultats du compte administratif 2018 du budget principal

<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>A. Résultat de l'exercice</b> <i>Ligne 002 ou compte 12 « résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion</i>		111 459,74 €
<b>B. Résultats antérieurs reportés</b> <i>Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) ou solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion</i>		955 675,78 €
<b>C. Résultat de fonctionnement à affecter</b> <i>Si C. est négatif : report du déficit ligne D002 ci-dessous</i>	<b>A + B</b>	<b>1 067 135,52 €</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>D. Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)</b>		-349 552,14 €
<b>E. Soldes des restes à réaliser</b>		45 471,47 €
<b>F. Besoin de financement à la section d'investissement</b>	<b>D + E</b>	<b>-304 080,67 €</b>
<b>G. BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b> <i>Compte 1068 «excédent de fonctionnement capitalisés »</i>		<b>-304 080,67 €</b>
<b>REPORT EN FONCTIONNEMENT R002</b>	<b>A + B - G</b>	<b>763 054,85 €</b>
<b>DEFICIT REPORTE D002</b>		-

Affectation des comptes de résultat du budget annexe transports scolaires

<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>A. Résultat de l'exercice</b> <i>Ligne 002 ou compte 12 « résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion</i>		-1 526,64 €
<b>B. Résultats antérieurs reportés</b> <i>Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) ou solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion</i>		12 496,67 €
<b>C. Résultat de fonctionnement à affecter</b> <i>Si C. est négatif : report du déficit ligne D002 ci-dessous</i>	<b>A + B</b>	<b>10 970,03 €</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>D. Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)</b>		0,00 €
<b>E. Soldes des restes à réaliser</b>		0,00 €
<b>F. Besoin de financement à la section d'investissement</b>	<b>D + E</b>	<b>0,00 €</b>
<b>G. BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b> <i>Compte 1068 «excédent de fonctionnement capitalisés »</i>		<b>0,00 €</b>

REPORT EN FONCTIONNEMENT R002	A + B - G	10 970,03 €
DEFICIT REPORTE D002		-

**Question 5 : Desserte en énergie électrique de l'école de Saint-Michel**

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée le projet de restructuration et d'extension de l'école sur la commune de Saint-Michel (32). Elle fait part des conditions techniques et financières établies par le Syndicat Départemental d'Energies du Gers concernant la desserte en énergie électrique.

Le coût des travaux est estimé à 5 313,00 € H.T. dont 40% sont financés par la réfaction tarifaire fixée par arrêté ministériel.

**Où l'exposé de Madame la Présidente et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide :**

- D'approuver les conditions financières et techniques du projet ;
- D'autoriser Madame la Présidente à passer commande des dits travaux auprès du Syndicat Départemental d'Energies du Gers ;

De prévoir le coût de ces travaux au budget primitif 2019.

**Question 6 : Questions diverses**

**Point n°1 : Service d'Autorisation des Sols du PETR d'Auch**

Mme la Présidente explique à l'assemblée qu'en 2018 la communauté de communes n'a pas refacturé aux communes le coût de leurs actes d'urbanisme afin de n'adresser qu'une facturation au réel et ne pas avoir recours à une facturation prévisionnelle et à une régularisation en fin d'année. Ainsi en 2019, les actes 2018 seront facturés aux communes.

**Point n°2 : Question de M. Christian FALCETO sur les attributions de compensation**

Madame la Présidente charge Annie BOURDALLE de communiquer à M. FALCETO les éléments de calcul qui ont permis de déterminer les attributions de compensation.

La clôture de la séance a ensuite été prononcée.

Villecomtal sur Arros, le 28/03/2019

La Présidente,



Céline SALLES